

Piscine creusée (terrain coin de rue)

6

Normes applicables à l'installation d'une piscine creusée ou semi-creusée



CERTIFICAT D'AUTORISATION REQUIS

Pour construire, installer, remplacer ou modifier une piscine, pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à celle-ci ou pour installer un plongeur

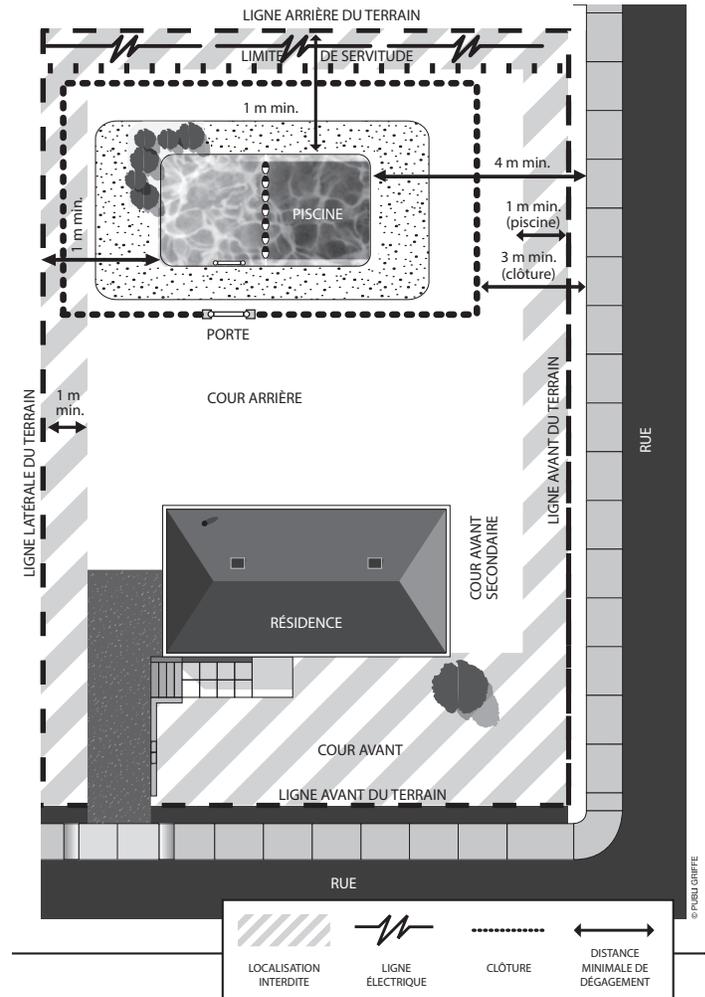


IMPORTANT

Le requérant a la responsabilité de se référer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles pour connaître les règles relatives aux portes, enceintes et aménagements. Un document synthèse du règlement est disponible.

NORMES GÉNÉRALES

Localisation	<ul style="list-style-type: none"> Cour avant secondaire, latérale ou arrière
Distances minimales de dégagement	<ul style="list-style-type: none"> Cour avant secondaire <ul style="list-style-type: none"> - 4 m de la bordure de rue, de la chaussée d'une rue, d'un trottoir ou d'une piste cyclable - 1 m de la ligne avant <p>Les distances de dégagement sont prises à partir de l'intérieur de la paroi</p> <p>Un plan projet d'implantation, préparé par un arpenteur-géomètre, est requis si la piscine est implantée à moins de 1,5 m d'une ligne de lot.</p>
Porte et enceinte	<ul style="list-style-type: none"> Une clôture doit obligatoirement entourer la piscine La clôture doit respecter les caractéristiques précisées au <u>Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles</u> Consultez les documents Normes applicables à l'installation d'une clôture (fiches 65 et 66) pour plus d'information Une haie ou un mur de soutènement n'est pas considéré comme une clôture



CROQUIS 1 – DISTANCES MINIMALES DE DÉGAGEMENT

Équipements et accessoires

- Niveaux sonores maximum permis pour les équipements (climatiseur, thermopompe)
 - 50 décibels la nuit
 - 55 décibels le soir
 - 60 décibels le jour

Consultez le [Règlement sur le bruit, R.V.Q. 978](#) pour plus d'information

- Installation d'un plongeur
 - Conforme à la norme BNQ 9461-100
 - La conformité doit être démontrée lors de la demande de permis

QUELQUES CONSEILS

- La piscine ne devrait pas être installée sous un fil électrique
- Un câble flottant devrait être installé pour délimiter les profondeurs de la piscine
- Du matériel de sauvetage devrait être accessible en tout temps
- Une piscine utilisée après le coucher du soleil devrait être munie d'un système d'éclairage

Consulter la fiche [Documents requis – Piscine](#) pour connaître l'ensemble des informations à fournir lors d'une demande de permis

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez le site Web de la Ville au ville.quebec.qc.ca/reglementation.